

**TRAVAUX
DE LA
FACULTÉ
DE DROIT
DE NAMUR**

LE DROIT PEUT-IL SE PASSER DE DIEU ?

Paul MARTENS

**D
1382**



**PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE NAMUR**

Table des matières

LE DROIT PEUT-IL SE PASSER DE DIEU ?

Six leçons sur le désenchantement du droit

PROLOGUE	7
PREMIÈRE LEÇON : QU'ÉÛT PENSÉ TOCQUEVILLE D'ADOLF EICHMANN ?	13
SECTION I – REGARD SUR LES ACTIVITÉS NON JURIDIQUES DE L'ESPÈCE HUMAINE	13
§ 1. <i>O Bel idolo mio</i> (la musique)	15
§ 2. <i>Per ornamento come si fa</i> (la peinture)	16
§ 3. <i>Eppur si muove</i> (la science)	19
§ 4. <i>all'antica</i> (l'architecture)	21
§ 5. <i>Cogito ergo sum</i> (la philosophie)	22
§ 6. <i>mieux est de ris que de larmes escrire pour ce que rire est le propre de l'homme</i> (la littérature).....	23
SECTION II – LE DROIT DANS LE DESENCHANTEMENT DU MONDE	24
SECTION III – LE DÉFI TOCQUEVILLIEN.....	30
SECTION IV – LES TROIS STRUCTURES DE RÉFÉRENCE.....	32
§ 1. <i>La trilogie bobbienne</i>	32
§ 2. <i>Non-droit, grand droit, petit droit</i>	35
§ 3. <i>Sphère privée – sphère publique</i>	36
<i>Bibliographie de la première leçon</i>	37

DEUXIÈME LEÇON : QU'ÉÛT PENSÉ ROUSSEAU DE L'ARRÊT « LA FLANDRIA » ?	41
SECTION I - RÉFLEXION PRÉALABLE SUR LA TRANSMUTATION DES GENS ET DES CHOSES PAR LE DROIT	41
SECTION II – LA DÉSUBLIMATION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE	43
SECTION III – LES DEUX CORPS DU ROI	47
SECTION IV – QUE RESTE-T-IL DE LA MYSTIQUE ÉTATIQUE ?	50
§ 1. <i>Jacques Chirac et Alain Juppé</i>	51
§ 2. <i>UNISOP et AGUSTA</i>	53
§ 3. <i>Baudouin I^{er}</i>	54
SECTION V – L'ÉTAT DU DROIT EN 1804	54
§ 1. <i>Les biens</i>	55
§ 2. <i>Les personnes</i>	57
§ 3. <i>Les contrats</i>	59
§ 4. <i>La responsabilité</i>	60
SECTION VI – L'UTOPIE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE.....	60
SECTION VII – LA PERVERSION TOTALITAIRE	62
<i>Bibliographie de la deuxième leçon</i>	65
TROISIÈME LEÇON : QU'ÉÛT PENSÉ CHARLEMAGNE DE L'ARRÊT « LE SKI » ?	67
§ 1. <i>Quand le grand droit non écrit acquiert une force normative</i>	69
§ 2. <i>Quand le droit naturel devient du droit positif</i>	72
§ 3. <i>Quand la Constitution acquiert une force normative</i> ...	74
§ 4. <i>Une Constitution peut-elle tenir lieu de patrie ?</i>	76
§ 5. <i>Quand les juges européens nous indiquent le chemin.</i> ..	78

§ 6. <i>Quand la liturgie de l'avoir se met au service de la liberté de l'être</i>	79
§ 7. <i>Quand un droit économique devient un droit social</i>	80
§ 8. <i>Le patriotisme peut-il être juridique ?</i>	82
<i>Bibliographie de la troisième leçon</i>	85
 QUATRIÈME LEÇON : QU'ÉÛT PENSÉ ANDRÉ GIDE DE L'ARRÊT « FRETTÉ » ?	
SECTION I – DU JUGE DE PAIX DE BEVEREN AU JUGE CONSTITUTIONNEL	87
SECTION II – LA SEXUALITÉ AU CRIBLE DE NOS TROIS STRUCTURES DE BASE	89
§ 1. <i>Sphère privée et sphère publique : le brouillage des frontières</i>	90
§ 2. <i>Les transferts internormatifs du non-droit vers le droit : de la normativité scientifique vers la normativité juridique</i>	91
§ 3. <i>L'aboutissement du contractualisme : de l'institution au contrat</i>	92
§ 4. <i>Vers un régime extrapatrimonial du couple contractuel</i>	93
SECTION III – L'HOMOSEXUALITÉ : DE LA RÉPRESSION À LA RECONNAISSANCE	95
SECTION IV – LE CONTENTIEUX DE L'ORIENTATION SEXUELLE	98
SECTION V – DÉSIR HOMOSEXUEL ET DÉSIR DE FAMILLE : RETOUR SUR ANDRÉ GIDE	99
SECTION VI – RETOUR À LA STRUCTURE BOBBIENNE.....	102
SECTION VII – VERS UN RÉENCHANTEMENT DU DROIT	105
<i>Bibliographie de la quatrième leçon</i>	107